



maison du Fief Joly

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
PUBLIQUE DE NIORT

TARIFICATIONS EN VIGUEUR A LA MAISON DU FIEF JOLY

Par décision tarifaire n°1714 en date du **30 octobre 2018**, l'Agence Régionale de Santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes arrête la tarification « du prix de journée internat » de la MAS du Fief Joly de Niort :

- à compter du 1^{er} novembre 2018, à **134,86 €**
- à compter du 1^{er} janvier 2019, à **206,86 €**

☞

Par décision de notification d'attribution du marché « Fournitures et livraison des repas » en date du 29 janvier 2018 à COMPASS GROUP France et suite à la reconduction dudit marché en date du 16 octobre 2018, le prix des repas pour l'année 2019, à compter du 2 février 2019, est fixé comme suit :

Repas ordinaire pour les résidents, le personnel, les stagiaires en situation de service,
les visiteurs, les passagers et les autres repas :

3,78 € TTC

☞

Par délibération du Conseil d'administration du 12 décembre 2018, le prix pour l'accueil de visiteurs pour une nuit avec petit déjeuner se décompose comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Nuit avec petit déjeuner pour une personne :

27,90 € TTC

Nuit avec petit déjeuner pour deux personnes :

34,30 € TTC

☞

Par délibération du Conseil d'administration du 12 décembre 2018, le prix pour de la photocopie se décompose comme suit, à compter du 1^{er} janvier 2019 :

pour la copie noir et blanc :

0,01 € TTC

pour la copie couleur :

0,18 € TTC

